

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24099800

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 JUIN 2024

DE FRADANT HALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0842 295 540**

Nom

(en entier) : **ATENOR GROUP PARTICIPATIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Reine Astrid, 92 à 1310 LA HULPE**

Objet de l'acte : Nomination d'Administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ecrite du 18 juin 2024

1. Nomination d'Administrateur - Madame Caroline VANDERSTRAETEN

Les Actionnaires décident de nommer Madame Caroline VANDERSTRAETEN en qualité d'Administrateur avec effet immédiat. Ce mandat sera exercé à titre gratuit pour une durée de 3 ans et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2026.

Pour l'exercice de son mandat, Madame Caroline VANDERSTRAETEN élit domicile à l'avenue Reine Astrid 92 – 1310 La Hulpe, le siège de la Société.

2. Procurations

Les Actionnaires donnent procuration à Madame Vera FRANCEUS, avec pouvoir de subdélégation, afin de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de l'adaptation des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
Vera Franceus, Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)